

JUSTICE La Cour d'appel de Santiago lève l'immunité de l'ex-dictateur pour ses comptes secrets mais arrête des poursuites pour crimes

Pinochet profite d'un non-lieu pour les crimes de Condor

La Cour d'appel de Santiago a fait souffler le chaud et le froid avant-hier soir dans les affaires de justice de l'ex-dictateur Augusto Pinochet. Dans une première décision, elle a levé l'immunité d'ex-président d'Augusto Pinochet ouvrant ainsi la voie à son jugement pour fraude fiscale pour ses comptes secrets aux États-Unis mais a parallèlement prononcé un non-lieu concernant son inculpation pour les crimes de Condor.

Les 25 magistrats de l'assemblée plénière de la Cour ont voté à une écrasante majorité (21 voix pour, 5 contre) la levée de l'immunité du général en retraite de 89 ans. La défense de Pinochet a cependant la faculté de demander son invalidation à la Cour suprême.

Peu après, à la surprise générale, une chambre de la même Cour, formée de trois magistrats, a mis fin aux poursuites lancées contre Pinochet, inculpé en décembre par le célèbre juge Juan Guzman Tapia, pour un assassinat et neuf disparitions d'opposants dans le cadre de Condor. Condor était un plan concerté de six dictatures sud-américaines (Chili, Argentine, Brésil, Bolivie, Paraguay et Uruguay) pour éliminer leurs opposants.

L'avocat Eduardo Contreras, représentant des familles de victimes de la dictature (1973-1990) a qua-

lifié d'«*extraordinairement grave*» la clôture de cette procédure pour laquelle l'immunité de Pinochet avait été levée en août 2004 et qui lui avait valu neuf jours d'assignation à résidence en janvier avant sa remise en liberté sous caution. Il s'agissait déjà à l'époque de la seconde assignation à résidence décidée par le juge Guzman après un premier épisode de six semaines entre février et mars 2001 quand le

«**Pour les juges, il est inacceptable que Pinochet soit un voleur mais ce n'est pas important qu'il soit un assassin**», a dénoncé Eduardo Contreras l'avocat des victimes de la dictature.

«*Pour les juges, il est inacceptable que Pinochet soit un voleur mais ce n'est pas important qu'il soit un assassin*», a dénoncé avant-hier Eduardo Contreras, à propos des centaines de disparus de Condor. «*Cela signifie que des millions de dollars valent bien davantage que le sang des Chiliens tombés à cause de l'opération Condor*», a ajouté

l'avocat en annonçant un probable recours auprès de la Cour suprême pour que cette procédure continue.

Le juge Guzman, considéré comme le «*tombéur de Pinochet*» et âgé de 65 ans, a pris sa retraite judiciaire il y a cinq semaines. C'est le juge Sergio Munoz qui enquête sur les accusations de fraude fiscale à la suite de plaintes du service national des impôts, du Conseil de défense de l'État et des familles d'une partie des 3000 morts et disparus de la dictature qui réclament une indemnisation.

Le magistrat a mis sous séquestre onze biens immobiliers détenus au Chili par l'ancien dictateur dont des villas et appartements à Santiago et dans des stations balnéaires. Le patrimoine de Pinochet est évalué à 17 millions de dollars (13 millions d'euros). L'affaire avait éclaté en juillet 2004 lorsqu'une sous-commission américaine avait révélé qu'Augusto Pinochet possédait des comptes secrets aux États-Unis. Ces révélations avaient choqué l'opinion publique. «*Cela va avoir beaucoup d'effets sur la manière d'interpréter l'histoire à l'avenir. L'image de probité qu'avaient Pinochet et son régime s'effondre*», avait alors estimé le politologue Patricio Navia. Aujourd'hui, la justice veut aller jusqu'au bout de ces malversations financières.

DORIAN MALOVIC
(avec AFP)

PROCÈS Faut-il condamner Romina qui, lycéenne de 19 ans, a tué l'enfant né d'un viol ou bien est-elle une victime ?

Un cas d'infanticide émeut toute l'Argentine

BUENOS AIRES

De noter correspondante

Que faire de Romina Tejerina? La condamner à perpétuité ou l'absoudre? Toute l'Argentine se pose la question aujourd'hui, dans des débats passionnés à la télévision, devant les tribunaux ou dans la rue. Romina avait 19 ans lorsqu'elle a été violée par un voisin à la sortie d'une boîte de nuit. C'était en août 2002 et elle était en classe terminale, à San Pedro, une petite ville de la province de Jujuy, région très pauvre du nord-ouest de l'Argentine. Enceinte à la suite de ce viol, Romina, une jeune fille timide, élevée par un père violent, décide, «*par peur et par honte*», de cacher cette grossesse – à laquelle elle tente de mettre fin par ses propres moyens, en vain, en se bandant le ventre. Sept mois plus tard, croyant à une fausse couche, Romina met au monde une petite fille, seule dans sa salle de bain. Prise d'une «*crise psychotique aiguë*», comme l'affirme la psychologue qui la suit depuis novembre 2003 et qui estime que la jeune fille souffrait d'un syndrome de stress post-traumatique, Romina, qui dit avoir vu sur le vi-

sage du bébé celui de son violeur, a tué l'enfant à coups de couteau.

En prison depuis vingt-huit mois, Romina a commencé à être jugée la semaine dernière. Refusant de lui attribuer des circonstances atténuantes, le juge l'accuse d'«*homicide aggravé par le lien familial*», ce qui pourrait lui valoir la prison à vie. Depuis une semaine, les débats font rage et l'émotion suscitée dans tout le pays est à la hauteur de la complexité du drame. D'un côté, un large mouvement de femmes, d'organisations sociales et syndicales, d'associations de défense des droits humains et de personnalités politiques, comme l'ex-députée démo-

Romina, qui dit avoir vu sur le visage du bébé celui de son violeur, a tué l'enfant à coups de marteau.

crate-chrétienne Elisa Carrio, qui estiment que Romina est victime et non coupable, s'est constitué pour demander l'acquittement de la jeune fille: «*Romina est triplement victime: victime du violeur, victime de la loi qui ne lui a pas permis d'accéder à l'avortement (illégal en Argentine, NDLR) et victime de la justice qui l'emprisonne pour infanticide alors qu'elle était en pleine crise puerpérale*», considère

Marta Alanis, de l'ONG Catholiques pour le droit de décider, qui s'est déplacée à Jujuy pour assister au procès. Devant le tribunal, près de mille personnes se sont rassemblées pour exiger sa libération. Des manifestations ont également eu lieu à Buenos Aires et dans d'autres villes du pays.

De l'autre côté, on réclame au contraire que Romina soit condamnée pour ce qu'elle a commis: «*L'avortement n'a rien à voir dans cette histoire: Romina a sauvagement tué son bébé et elle doit être jugée pour cela. Elle aurait parfaitement pu le donner en adoption*», considère Cynthia, 25 ans. Trois experts convoqués par le tribunal ont d'ailleurs affirmé durant le procès, contredisant la version de la psychologue qui l'a suivie, que la jeune fille n'a souffert d'«*aucune crise psychotique ni altération de la conscience*» au moment du meurtre. L'homme accusé par la jeune fille de l'avoir violée, lui, n'a été arrêté que huit mois après la plainte déposée par Romina. Après vingt-trois jours de détention, il a été libéré, «*faute de preuves*». Le juge a refusé d'ordonner une autopsie du bébé et de réaliser un test d'ADN. Verdict attendu aujourd'hui.

ANGÉLINE MONTOYA

EN BREF

A Hong Kong, une campagne sans élection

■ Dans la démocratie à la hongkongaise, la flamboyante campagne électorale de son futur dirigeant est parfaite; ne manque que l'organisation d'une véritable élection. L'homme assuré d'être le prochain dirigeant de Hong Kong, Donald Tsang, s'est attiré des lauriers pour sa campagne à l'occidentale, une nouveauté dans l'ancienne colonie britannique repassée sous contrôle chinois en 1997. Seul problème: il est quasi certain que D. Tsang n'aura pas de rival. Pour être élu chef de l'exécutif le 10 juillet prochain, il doit obtenir la majorité simple d'un comité électoral de 800 membres largement acquis à Pékin. Après cinq jours de campagne officielle, D. Tsang dit avoir déjà obtenu le soutien de plus de 600 d'entre eux.

Mini-hélicoptère espion de 32 kg

■ Le service fédéral de sécurité russe (FSB, ex-KGB) a révélé hier avoir mis au point un mini-hélicoptère espion télécommandé. Présenté lors d'une exposition d'armements à Omsk, en Sibérie, il ressemble à un hélicoptère de combat en miniature et ne pèse que 32 kg. Il peut emporter un équipement vidéo très complet. Il est aussi capable de manœuvrer entre les maisons et de «regarder» entre les fenêtres. Il peut également assurer la surveillance de l'environnement ou du trafic automobile. À 200 m d'altitude, il devient quasiment invisible. Son système de télécommande porte jusqu'à 25 km. Muni d'un système de pilotage automatique, il peut remplir des missions jusqu'à 150 km de son point de départ.

► **OTAGES. 155^e jour de détention pour Florence Aubenas et son guide Hussein Hanoun.** La solidarité pour les deux otages ne faiblit pas en France. Au départ de l'épreuve de marche à pied d'endurance Paris-Colmar hier à Neuilly-sur-Marne, des stickers ont été remis aux concurrents, des ballons ont été lâchés dans le ciel et une pétition signée. L'opération se renouvellera à chaque étape. «*Cette marche inlassable pour Florence et Hussein*» s'achèvera le 11 juin à Colmar.

► **HAÏTI. Prêt de deux milliards de dollars de la Banque mondiale.** Elle a accordé mardi ce prêt à Haïti pour lui permettre de gérer ses finances et favoriser le retour de la croissance dans l'île, toujours en proie à la crise économique. Il financera aussi des programmes destinés à établir un budget, un calendrier des dépenses et la création d'une unité anti-corruption chargée notamment de fixer des lois pour lutter contre cette pratique qui gangrène l'île.

► **CHINE. Le défi du sida.** «*Nous sommes encouragés par ce que nous voyons mais une réponse vraiment exceptionnelle est nécessaire pour contrer l'épidémie*», a déclaré hier le directeur d'Onusida, Peter Piot, avant de se rendre dans la province du Yunnan, où le sida se répand à cause de la drogue et de la prostitution. Les Nations unies ont estimé en 2002 que le nombre de séropositifs pourrait atteindre 10 millions en 2010 si rien n'était fait pour enrayer l'épidémie.

► **CORÉE DU NORD. Aucun espoir de pourparlers nucléaires.** La Corée du Nord a douché hier les espoirs de son retour rapide à la table des négociations sur ses programmes nucléaires militaires, posant comme préalable un changement de l'attitude «*hostile*» des États-Unis. Pyongyang, qui a annoncé en février posséder l'arme atomique, boycottée depuis septembre 2004 les pourparlers tenus en présence des deux Corées, des États-Unis, de la Chine, du Japon et de la Russie.

► **INDONÉSIE. Opération anti-indépendantiste.** L'armée indonésienne a affirmé hier avoir tué plus de 3300 rebelles dans la province séparatiste d'Aceh depuis qu'elle a lancé en mai 2003 une vaste opération pour écraser les indépendantistes. En dépit du tsunami qui a touché la province en décembre dernier, le général Suharto a refusé tout cessez-le-feu avec les rebelles qui combattent depuis trente ans pour l'indépendance.

LE LIVRE

L'EMPIRE DE LA HONTE de Jean Ziegler

Fayard, 323 p., 20 €.

■ Une nouvelle fois, Jean Ziegler part en guerre contre les «*grandes sociétés transcontinentales*». Dans son dernier livre, le rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation dénonce ce qu'il appelle «*le mouvement de reféodatisation du monde*». La passion chevillée au verbe et à la plume, l'intellectuel suisse en appelle à Gracchus Babeuf et Emmanuel Kant contre le «*cynisme des cosmocrates*». Comble de la perfidie, ces grandes multinationales, habiles à infiltrer des agences spécialisées de l'ONU comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), se parent aujourd'hui des vertus du «*développement durable*». Et quand Novartis, deuxième société pharmaceutique mondiale, crée une fondation pour le développement durable, Jean Ziegler s'interroge sur ses motivations: fournir des médicaments essentiels à des pays pauvres à leur prix de revient, c'est aussi une façon de parier sur l'avenir de pays en voie d'aisance économique, comme la République de Sao Tomé et Principe et la Guinée équatoriale. Non sans panache, l'imprécateur genevois fustige les agissements de Monsanto, première entreprise d'OGM du monde, qui encaisse «*des dizaines de millions de dollars de taxes*», grâce à ses brevets sur les plantes génétiquement modifiées et utilise l'aide alimentaire américaine pour pénétrer les pays qui interdisent les semences transgéniques. Au Brésil, Nestlé, «*la pieuvre de Vevey*», fait partie des principaux contributeurs du programme de lutte contre la faim du président Lula tout en cherchant à maximiser ses profits sur le marché de l'alimentation des animaux de compagnie... Infatigable prophète, Jean Ziegler n'a pas fini de réveiller nos consciences de nantis.

FRANÇOIS D'ALANÇON